



Conseil économique et social

Distr. limitée
21 juillet 2008
Français
Original : anglais

Session de fond de 2008

New York, 30 juin-25 juillet 2008

Point 13 a) de l'ordre du jour

Questions relatives à l'économie

et à l'environnement : développement durable

**Projet de résolution déposé par le Vice-Président du Conseil,
M. Jean-Marc Hoscheit (Luxembourg), à l'issue de consultations officielles**

Rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa dixième session

Le Conseil économique et social,

Rappelant la résolution 59/209 de l'Assemblée générale en date du 20 décembre 2004 sur une stratégie de transition sans heurt pour les pays retirés de la liste des pays les moins avancés,

Rappelant également ses résolutions 2007/34 et 2007/35 du 27 juillet 2007,

1. *Prend acte* du rapport du Comité des politiques de développement sur les travaux de sa dixième session¹;
2. *Prie* le Comité, à sa onzième session, d'examiner les thèmes qu'il a retenus pour le débat de haut niveau de sa session de fond de 2009 et de faire des recommandations à ce sujet;
3. *Prend note* des propositions que le Comité a formulées sur son futur programme de travail, en ce qui concerne en particulier le suivi des progrès du Cap-Vert sur le plan du développement²;
4. *Prie* le Comité de suivre les progrès réalisés sur le plan du développement par les pays retirés de la liste des pays les moins avancés et de présenter ses constatations dans le rapport qu'il lui soumet chaque année;
5. *Invite* le Président et, selon qu'il conviendra, les autres membres du Comité à continuer de lui rendre compte oralement des travaux du Comité.

¹ Documents officiels du Conseil économique et social, 2008, Supplément n° 13 (E/2008/33).

² Ibid., chap. I, par. 9.

